



La Cagnole n°2

Lettre de l'association Courts-circuits la Cagnole

12, Grande Rue

Vaux 89000 Auxerre

secretariat@lacagnole.fr

<http://www.lacagnole.fr/>



INFORMATIONS

1/ **Prochaines réunions de la Collégiale, ouverte à tout(e) adhérente(e)**

-Mardi 11 juillet à Auxerre à 19h15

-Mardi 25 juillet à St Aubin à 19h15

-Mardi 8 août à Auxerre à 19h15

-Mardi 25 août à Vaux à 19h15

<http://www.lacagnole.fr/spip.php?article14>

2/ **Mardi 27 juin à Vaux à 19h15 : assemblée plénière de tous les adhérents ouverte à tout sympathisant**

Ce sera un temps pour présenter les travaux des commissions et de la Collégiale depuis décembre 2016 et pour échanger à propos des choix encore à effectuer.

<http://www.lacagnole.fr/>



DOCUMENTS

1/ **Bulletin de candidature à l'adhésion à l'Association Courts-Circuits La Cagnole en tant que prestataire**

Voici le bulletin à remplir et à envoyer pour les professionnels candidats à devenir membres prestataires de la Cagnole. ←

Des membres de l'Association Courts-circuits la Cagnole prendra contact à réception pour un rendez-vous. Enfin la Collégiale de l'Association Courts-circuits la Cagnole décidera de l'agrément de l'entreprise.

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article28>

2/ **Réflexions sur la monnaie avec Philippe Derudder 1/5**

<http://www.lacagnole.fr/spip.php?article27>

3/ **Conférence de Gérard Foucher « Les secret de la monnaie »**

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article26>

4/ **En pratique comment j'utiliserai la Cagnole en 2018 ?**

La Cagnole est une monnaie complémentaire à l'Euro. En 2018, je pourrai l'utiliser pour acheter des produits, des biens et des services auprès des professionnels agréés par l'association Courts Circuits La Cagnole.

1) Pour pouvoir échanger des euros en cagnoles, je devrai être adhérent de l'association Courts Circuits La Cagnole.

2) Je me rendrai dans un comptoir d'échange dont je trouverai la liste sur ce site.

3) Je pourrai ensuite dépenser mes cagnoles chez les prestataires agréés.

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article21>

5/ **Je change mes euros en cagnoles**

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article22>

6/ **Que faire avec des cagnoles ?**

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article24>



ADHERER

Adhérer à Courts-circuits la Cagnole

Pour tout particulier, adhérer , c'est :

- donner un soutien financier et citoyen,
- pouvoir participer à la mise en place du projet,
- pouvoir donner du temps, des savoir-faire,
- pouvoir co-décider dans une ou des commissions
- assister aux réunions de la Collégiale
- participer aux assemblées plénières.

Adhérer, en imprimant le bulletin à cette adresse :

<http://www.lacagnole.fr/spip.php?article5>

[Pour lire les compte-rendus de réunions de la Collégiale :

<http://monnaie.transition89.lautre.net/spip.php?article16>.]

Siège social : Mairie d'Auxerre, Hôtel de ville, 89000 Auxerre.



LA LETTRE

Pour répondre à cette lettre, pour faire paraître une info dans cette lettre, pour demander des anciennes lettres (depuis mars 2017), nous écrire à : secretariat@lacagnole.fr

Pour s'abonner, nous écrire ou le faire directement sur le serveur cagnolelettre-subscribe@yonnelautre.fr

Pour se désabonner, nous écrire ou le faire directement sur le serveur cagnolelettre-unsubscribe@yonnelautre.fr

Merci de faire connaître cette lettre si elle vous paraît utile.

Pour rejoindre les commissions de préparation de la Cagnole, pour adhérer à l'association, nous écrire à : secretariat@lacagnole.fr